



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### **Saint-Joseph-du-Lac adopte une fréquence de collecte de déchets aux trois semaines pour les immeubles résidentiels**

**Saint-Joseph-du-Lac, le 19 décembre 2023** - À compter de janvier 2024, la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac initie un ajustement dans sa politique de collecte des déchets en optant pour une fréquence de collecte aux **trois semaines, les mercredis, pour les immeubles résidentiels.**



Étude de caractérisation à l'élimination 2019-2020, RECYC-QUÉBEC

#### **Une démarche environnementale responsable :**

Cette décision découle d'un engagement envers la préservation de notre environnement. En espérant réduire la quantité de déchets injustement déposés dans le bac vert, la municipalité encourage une participation active de la part de ses résidents.

#### **Le tri des matières au cœur de la démarche :**

La réussite de cette initiative repose sur la collaboration de chacun. La municipalité rappelle l'importance du tri des matières pour maximiser son impact positif sur l'environnement. Pour en

savoir plus, consultez le [site Web de la municipalité](#).

Nouvelles dispositions : En raison du changement de fréquence, la municipalité introduit des collectes de déchets supplémentaires exclusivement pour les commerces et les agriculteurs.

-30-

#### **Renseignements :**

Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac  
Service l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable  
450 623-1072 poste 225